



INFO-PARENTS DE LA RENTRÉE 2025-2026

Bien le bonjour à vous tous,

Voici des informations en complément de celles se retrouvant sur le fichier joint s'intitulant : Fonctionnement de l'école des Rayons-de-Soleil.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'école des Rayons-de-Soleil se tiendra le mardi 17 septembre à 18h30.

Clientèle scolaire

Nous accueillons 261 élèves à notre école; 13 groupes, de la Passe-Partout à la 6^e année. Nous avons encore cette année trois groupes de 6^e année, localisés à l'école secondaire Saint-Damien, dont un groupe régulier avec anglais bonifié.

Horaire de l'école

Voici le déroulement des journées côté primaire:

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves le matin : 8h33

Avant-midi : 8h41 à 12h06

Dîner : 12h07 à 13h14

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves après le dîner : 13h15

Après-midi : 13h21 à 15h45

Surveillance jusqu'à 15h55

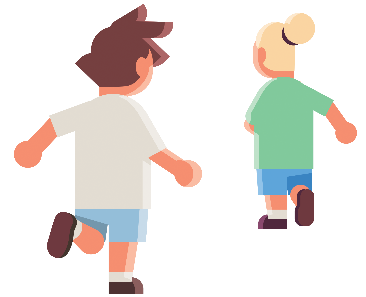
Voici le déroulement des journées côté secondaire pour nos élèves de 6^e année :

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves le matin : 8h37

Avant-midi : 8h41 à 12h05

Dîner : 12h06 à 13h18

Après-midi : 13h19 à 15h43



Présentation du personnel de l'école

Directrice : Nancy Bilodeau

Secrétaire : Nancy Bélanger

Les titulaires :

Maternelle 4 ans : Rosemarie Gagnon

Maternelle 5 ans : Mélissa Létourneau

1^{re} année : Isabelle Trahan

1^{re}/2^e année : Alexa Langlois

2^e année : Laurie Soucy-Laflamme, à partir de janvier, Pascale Morissette

3^e année : Annick Audet

3^e/4^e année : Andréanne Turgeon

4^e année : Vanessa Fradette

5^e année : Josianne Lamontagne

6^e année anglais intensif, portion français/math : Émilie Bouchard

6^e année anglais intensif, portion anglais : Samuel Lafontaine, à partir de fin janvier, Mélanie Perron

6^e année régulière avec anglais bonifié: Annie Morissette

Allègements (maternelle 5 ans, 1^{re}, 3^e, 3^e/4^e, 4^e): Johanie Carrier



Allègement 6^e régulière, sciences et univers social des 2 groupes d'anglais intensif : Kristina Fillion

Les spécialistes :

Éducation physique : Olivier Couture et James Leblond (maternelle 4ans et 5 ans, 1^{re}, 1^{re}/2^e)

Anglais : Karine Delisle

Musique : France St-Hilaire

Orthopédagogue : Karine Brochu

Conseillère à l'éducation préscolaire (Passe-Partout) : Sonia Leblond

Éducatrice à l'éducation préscolaire (Passe-Partout) : à déterminer

Éducatrices spécialisées : Stéphanie Godbout, Anne-Marie Asselin et Johanie Boutin

Psychologue : Catherine Bernier

Orthophoniste : Aïmy Gagné

Personnel du service de garde :

Responsable : Mélanie Gosselin

Éducatrices au service de garde :

Martine Lamontagne - Sylvie Mercier - Marie-Claude Labrecque - Annie Fournier

Céline Desbiens - Agathe Chabot - Estelle Pelletier - Anne-Marie Asselin - Johanie Boutin

Geneviève Leclerc-Hélie - Jacqueline Goulet - Monique Chabot

Ouvrier d'entretien : David Lamontagne

Conciergerie : Mario Nicol et une autre personne à déterminer

Pour nous joindre

Voici le numéro de téléphone et les postes à utiliser lorsque vous désirez nous joindre:

418-789-2871

3800 Secrétariat – Nancy Bélanger

3801 Direction – Nancy Bilodeau

3803 Service de garde – Mélanie Gosselin



Adresses courriels :

nancy2.belanger@csscotesud.gouv.qc.ca

nancy.bilodeau@csscotesud.gouv.qc.ca

melanie.gosselin@csscotesud.gouv.qc.ca

Tous les membres du personnel sont joignables selon le modèle : prénom.nomdefamille@csscotesud.gouv.qc.ca

Pour toutes demandes d'informations, incluant le transport scolaire, contactez le secrétariat de l'école et vous serez référés au besoin.

Photo scolaire

Prendre note que la prise des photos scolaires se déroulera aux moments suivants :

- ▶ 23 septembre AM pour les élèves de 6^e année
- ▶ 1^{er} et 2 octobre AM pour les élèves côté préscolaire/primaire

Assurance accidents

Il est important de savoir que le Centre de services scolaire ne contracte aucune assurance contre les accidents corporels pour ses élèves, jeunes ou adultes.

Le Centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité du Centre de services scolaire du fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Il est donc très important que chaque famille prenne elle-même une assurance si elle veut que ses enfants soient couverts contre les accidents ou maladies.

Absences pour raisons personnelles

Nous vous informons que, cette année, les enseignants ne fourniront pas de travail ou d'exercices pour les absences liées à des raisons personnelles, telles que des voyages familiaux ou des tournois sportifs. Le travail en retard sera remis, **au besoin**, lors du retour en classe de l'enfant. Nous vous invitons à privilégier les périodes de vacances prévues au calendrier scolaire pour planifier vos activités personnelles et familiales.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration!

Appareils connectés à l'école

Dès la rentrée, l'utilisation de tous types d'appareils connectés, comme les cellulaires, les montres intelligentes, les tablettes et les écouteurs sans fil sera interdite dans notre établissement. Cette interdiction s'applique dès l'arrivée de l'élève à l'école jusqu'à son départ.

Nous souhaitons travailler en équipe avec les parents pour assurer le respect de cette nouvelle directive.

Quelques exceptions peuvent s'appliquer selon les situations suivantes :

- les activités pédagogiques prévues par un enseignant;
- l'état de santé d'un élève;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Civisme

Le ministère de l'Éducation promeut le respect et le civisme dans les milieux scolaires, notamment en ajoutant certaines obligations s'adressant aux élèves et qui entreront en vigueur dès janvier prochain :

- Vouvoiement du personnel de l'école;
- Utilisation du titre de « madame » ou de « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école.

Valoriser les échanges et les gestes respectueux et bienveillants contribue à entretenir un climat favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement. Le respect et le civisme sont des valeurs essentielles à la Côte-du-Sud afin d'assurer le bien-être, la santé et la sécurité de nos élèves et des membres de notre personnel. Tous les membres de notre communauté éducative (membres du personnel, élèves, parents, partenaires) doivent y contribuer.

Facture scolaire

Vous recevrez la facture scolaire vers la mi-octobre.

Belle année scolaire 2025-2026 !